

République Démocratique du Congo

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE ET PRÉVOYANCE SOCIALE

Agence Nationale d'Ingénierie Clinique et du Numérique de la Santé



Direction Générale

Avis à Manifestation d'Intérêt
N° ANICNS/AMI/004/CGMP/2026 portant
Mise en place d'un Data Center National de Santé en
République Démocratique du Congo

Emis le 12 JUIL 2025

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé numérique et de la Couverture Santé Universelle (CSU), la RDC a identifié comme priorité stratégique la mise en place d'un Data Center National de Santé sécurisé, souverain et interopérable.

Ce Data Center aura pour vocation de :

- Centraliser l'ensemble des données de santé nationales;
- Garantir la souveraineté, la sécurité et la disponibilité des données;
- Assurer l'interopérabilité entre les systèmes existants;
- Soutenir la gouvernance sanitaire, la recherche et l'innovation;
- Appuyer les programmes nationaux et partenaires techniques et financiers.

L'Agence Nationale d'Ingénierie Clinique et du Numérique de la Santé (ANICNS), dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé numérique et de la Couverture Santé Universelle, engage un processus de structuration d'un Data Center National de Santé destiné à assurer la souveraineté, la sécurité, la disponibilité et la valorisation des données sanitaires à l'échelle nationale.

À travers le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI), l'ANICNS souhaite identifier et présélectionner des partenaires stratégiques, dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), disposant d'une

aménagement d'un entrepôt et de 6 hangars pour le Centre des PME de MKB Sarl sis à Kikonka dans la Province du Kongo Central.

Les travaux envisagés concernent la **construction complète, tous corps d'état confondus, d'un entrepôt et de 6 hangars pour le centre des Petites et Moyennes Entreprises de MKB Sarl**, y compris les travaux de gros œuvre, second œuvre (finitions, plomberie sanitaire et électricité générale) conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur avec les aménagements nécessaires à leur fonctionnement.

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI. » édition de novembre 2020 « les Règles de Passation des Marchés », et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination du Projet/TRANSFORME-RDC, E-mail : transforme@transforme.cd (avec copie à cpm@transforme.cd) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres durant les heures de service, de 9h00' à 16h00' (heure locale de Kinshasa, TU+1) à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Le Document d'Appel d'Offres en langue française, peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 250 USD (Deux-cents-cinquante dollars américains). La méthode de paiement sera le dépôt direct du montant au compte du **Projet TRANSFORME/RDC logé à la RAWBANK, Intitulé du compte : Ministère des Finances v/c TRANSFORME-DAO, numéro du compte : 05100 - 05101 - 00003991006 - 61 (USD) « Code Swift : RAWBCDKIXXX »**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie électronique ou téléchargé à partir d'un site web autorisé du **Projet TRANSFORME « www.transforme.cd »**. Seules les offres des soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'offres seront acceptées.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard à **le 16 juillet 2026 à 14h00' précises (heure locale de Kinshasa, TU+1)**. La remise des Offres par voie électronique **ne sera pas** permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous le **16 juillet 2026 à 14h30' (heure locale de Kinshasa, TU+1)**.
7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'**« une Garantie bancaire d'Offre »**, pour un montant de **trente mille dollars américains (30 000,00 USD) qui sera une garantie d'offre émise par une banque locale en RDC de premier ordre ou par une banque à l'international de premier ordre ayant un correspondant en RDC**.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d'Appel d'Offres.

expertise reconnue dans la conception, le financement, la mise en œuvre et l'exploitation d'infrastructures Data Center critiques, incluant les composantes cloud, cybersécurité, continuité de service et interopérabilité des systèmes de santé.

1. Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet d'identifier et de présélectionner des partenaires stratégiques, nationaux et internationaux, en vue de la mise en place du Data Center National de Santé de la République Démocratique du Congo, dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP).

À travers cet AMI, ANICNS souhaite mobiliser des acteurs disposant d'une expertise avérée dans la conception, le financement, la mise en œuvre et l'exploitation d'infrastructures numériques critiques, afin de garantir la souveraineté, la sécurité et la disponibilité des données de santé, tout en assurant la performance, la résilience et la durabilité de l'infrastructure.

Le présent processus vise également à préparer la structuration d'un projet PPP viable et bancable, en identifiant des partenaires capables de proposer des solutions techniques et des modèles économiques adaptés au contexte national, en vue de leur participation aux phases ultérieures de sélection.

2. Objectifs spécifiques

Le présent AMI vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier et sélectionner des partenaires techniques et financiers qualifiés dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation d'infrastructures Data Center critiques, incluant les composantes cloud, cybersécurité et interopérabilité des systèmes de santé ;
- Évaluer les capacités techniques, organisationnelles et financières des soumissionnaires à développer et exploiter une infrastructure sécurisée, résiliente et évolutive, répondant aux exigences d'un système national de santé numérique.

- Recueillir des propositions techniques et modèles innovants adaptés au contexte de la RDC, notamment en matière de :
 - Modèles d'architecture (cloud souverain, hybride, colocation) ;
 - Efficacité énergétique et continuité de service ;
 - Sécurisation et gouvernance des données de santé.

- Préparer la structuration d'un partenariat public-privé (PPP) viable incluant :
 - La répartition des risques ;
 - Les mécanismes de rémunération (revenue sharing) ;
 - Les obligations de performance et de transfert de compétences.

- Constituer une liste restreinte de partenaires qualifiés qui seront invités à participer aux phases ultérieures, notamment un appel d'offres restreint ou une procédure de dialogue compétitif ;
- Assurer l'alignement avec les priorités nationales notamment :
 - La transformation numérique du système de santé ;
 - La souveraineté et la protection des données ;
 - La mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU).

3. Périmètre géographique

Le périmètre du présent AMI est national, couvrant l'ensemble du territoire de la République Démocratique du Congo. Le Data Center principal sera implanté à Kinshasa, avec une vocation de desserte nationale et des exigences de continuité de service et de résilience adaptées à un système de santé numérique à grande échelle.

4. Caractéristiques techniques

Le présent AMI vise à identifier des partenaires techniques et financiers pour la mise en place, en PPP, d'un Data Center national de santé souverain en RDC, destiné à héberger et sécuriser les principaux systèmes de santé.

L'infrastructure devra être hybride, hautement disponible (99,9 %), redondante et évolutive, avec un site principal à Kinshasa et un site de secours, appuyés par une connectivité fibre optique sécurisée et une alimentation électrique multi-sources.

La solution devra garantir l'interopérabilité (HL7/FHIR), la cybersécurité conforme aux standards internationaux et la souveraineté des données de santé. L'exploitation sera assurée 24/7 via un centre de supervision (NOC), avec des SLA élevés et un transfert de compétences.

Le système devra être scalable, durable et capable d'accompagner la montée en charge nationale des services de santé numérique.

5. Portée des services attendus

Les partenaires devront couvrir :

- a) Études et conception
 - Étude de faisabilité ;
 - Architecture technique et fonctionnelle ;
- b) Mise en œuvre
 - Construction ou aménagement ;
 - Installation des infrastructures IT ;
- c) Intégration
 - Migration des systèmes existants ;
 - Interopérabilité ;
- d) Exploitation
 - Gestion opérationnelle ;
 - Maintenance et support 24/7 ;
- e) Renforcement des capacités
 - Formation ;
 - Transfert de compétences.

6. Cadre réglementaire, normatif et institutionnel

L'AMI s'appuie sur un cadre combinant :

- Un socle juridique national PPP, TIC et santé ;
- Des normes internationales de sécurité, d'interopérabilité et de continuité ;
- Une gouvernance multi-institutionnelle intégrant l'État, les régulateurs et les partenaires privés.

7. Conditions d'éligibilité des partenaires

Le présent AMI est ouvert à des candidats nationaux et internationaux, seuls ou en groupement (consortium), disposant de :

- Une expertise avérée dans la conception et l'exploitation de Data Centers Tier III ou équivalent, les architectures cloud hybrides, l'intégration de systèmes interopérables, la cybersécurité avancée et la gestion de systèmes critiques à haute disponibilité ;
- Capacité de financement ou de mobilisation de ressources, une solidité financière vérifiée et une expérience dans les montages PPP ou concessions de long terme ;
- Une expérience de référence d'au moins un à trois projets similaires dans les domaines des Data Centers ou du cloud critique, idéalement dans le secteur public ou la santé, en environnements exigeant sécurité, continuité et souveraineté des données ;
- Une équipe pluridisciplinaire qualifiée, d'une méthodologie éprouvée de gestion de projets complexes et d'une capacité effective de transfert de compétences vers les équipes nationales.

8. Contenu du dossier de manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier de candidature complet comprenant :

a. Dossier administratif

- Lettre de manifestation d'intérêt signée;
- Documents juridiques de l'entreprise;

- Attestations fiscales et sociales valides ;
- Attestation de non-faillite et déclaration de non-exclusion des marchés publics

b. Dossier technique

- Compréhension du projet et note méthodologique;
- Description de l'architecture technique proposée (Data Center, cloud, interopérabilité) ;
- Expérience dans les Data Centers Tier III ou équivalents ;
- Références de projets similaires (santé, cloud, infrastructures critiques) ;
- Organisation du projet et gouvernance (équipe, rôles, organigramme) ;
- Expertise en cybersécurité, interopérabilité (HL7/FHIR) et systèmes critiques ;
- Plan de transfert de compétences vers les équipes nationales

c. Dossier financier

- États financiers des trois dernières années (ou équivalents) ;
- Attestation de solvabilité ou de capacité financière ;
- Références bancaires ou lettres de soutien financier ;
- Capacité de mobilisation de financement pour projets PPP ;
- Expérience en financement ou concession d'infrastructures critiques ;
- Modèle économique proposé (le cas échéant).

9. Critères de présélection

La présélection se fera sur la base de :

- La conformité administrative ;
- La pertinence des références techniques ;
- La qualification du personnel ;
- La capacité d'intervention sur le territoire national ;

- L'expérience dans des projets liés à la construction des Data Centers.

10. Modalités de soumission

Les dossiers devront être soumis :

- Sous pli fermé portant la mention :
« AMI – Data Center National de Santé RDC – ANICNS »
- Et/ou par voie électronique à l'adresse : 144 A - Boulevard du 30 juin Immeuble Dikin tower 14 ème niveau, Kinshasa, RDC, **Email** : info@anicns.gouv.cd
- Date limite de dépôt : **15 JUIL 2026**

11. Demande d'informations complémentaires

Les demandes d'informations devront être adressées à la Direction Générale de l'ANICNS.

Email : info@anicns.gouv.cd

12. Dispositions finales

- Le présent AMI ne constitue pas un appel d'offres ;
- Il n'engage pas l'ANICNS à contracter avec les partenaires ;
- Aucune indemnisation ne sera accordée aux candidats ;
- L'ANICNS se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent AMI ;
- La participation au présent AMI vaut acceptation de présentes dispositions.

Jean Thierry KALOMBO
Directeur Général



7